



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Cabinet de la Préfète
Service des sécurités

Poitiers, le 14 mai 2020

Messieurs les président et coordinateur,

Par courrier en date du 11 mai 2020, vous avez bien voulu me faire part de votre préoccupation face au risque que ferait peser la crise actuelle sur la situation sanitaire des gens du voyage ; en sollicitant concomitamment la mise en œuvre de mesures conservatoires spécifiques.

J'ai l'honneur de vous informer que l'approche pragmatique que vous appelez de vos vœux prévaut déjà dans le département de la Vienne.

Le maillage territorial révèle en premier lieu la conformité de l'offre en aires d'accueil par les établissements publics à caractère intercommunal au regard des obligations légales qui leur incombent. En corollaire, aucune surpopulation n'a été à déplorer depuis le début de l'année 2020.

Par ailleurs, les prescriptions de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement s'agissant des mesures à prendre en cas de détection de personnes infectées installées dans des lieux de vie communautaires ont été strictement appliquées. La réactivité des services de l'État, des acteurs locaux et du tissu associatif a permis d'isoler et abriter sur des zones de desserrement les membres non contaminés d'une communauté au sein de laquelle la formation d'un cluster a été momentanément constatée.

Enfin, en lien avec les collectivités concernées, il a été décidé d'observer une tolérance à l'endroit de certains stationnements illicites, dès lors que ceux-ci n'emportent pas de risque tel le voisinage immédiat avec un site sensible. Au nom du principe de précaution sanitaire, les expulsions sont donc envisagées comme une solution de dernier recours.

Je vous prie de croire, Messieurs les président et coordinateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La préfète


Chantal CASTELNOT

Renardo LORIER et Nara RITZ
Président et coordinateur
Observatoire pour les droits des citoyens itinérants
21 ter, rue Voltaire
75011 PARIS
odci.contact@gmail.com